

27 : Humour chinois

Le courrier de Cassandre n°27 pour une carte du Monde nouvelle, pour une géographie "curieuse" vous est offert le 21.09.05 par Pierre Gentelle.

Once upon a time, lorsque la lettre de Cassandre n'existait pas, vers novembre 2004, le graphomane pré-cassandrien s'exerçait à la micro-nouvelle comme le boxeur pratique le *shadow boxing*, ou l'art de frapper dans le vide sans se faire mal. Les gants rembourrés lui avaient été fournis par *Xinhua news agency domestic service, Beijing, in Chinese 1059 gmt 3 Nov 04*. En voici une traduction libre.

« Au moment même où le Secrétaire de la Commission centrale de discipline, membre du Comité permanent du Bureau politique du Parti communiste chinois [la plus haute instance de la direction chinoise] s'adressait à ses pairs dans les locaux de l'École centrale du Parti, pour exiger une mise en vigueur effective des mesures préconisées contre la corruption, qualifiée par tous de « plus grave fléau auquel le Parti ait à faire face dans les temps actuels », la salle lisait attentivement un texte distribué en séance. Ce texte racontait qu'une administration de très haut niveau appartenant aux provinces du Heilongjiang (Mandchourie) et du Hebei (alentours de Pékin) avait profité, l'une, du passage des oléoducs du gisement de Daqing, l'autre, de ceux du gisement de Shengli (delta du fleuve Jaune), pour siphonner chacune **un million de tonnes de pétrole par an depuis sept ans**, sans rien payer.

Le « papier » déclencha une irrésistible hilarité des présents [censurée], à laquelle participèrent même les secrétaires généraux des provinces du Heilongjiang et du Hebei, les coupables putatifs d'un détournement de grande classe [censuré, hi, hi !]. Le secrétaire de la Commission de discipline poursuivit son discours sur le thème : « nous devons absolument abolir la corruption et promouvoir l'honnêteté ». Les rires redoublèrent [censuré].

Le Secrétaire ne manqua pas de souligner qu'il fallait à la fois s'attaquer aux racines du mal et à ses symptômes les plus évidents, manier avec intelligence et fermeté la punition comme la prévention, imaginer des lois globales qui puissent s'appliquer à tous les détournements particuliers de la légalité socialiste, éviter la corruption en usant selon les cas de la formation, de la prévention, de l'éducation idéologique, voire de l'éthique communiste, bref qu'il fallait faire feu de tout bois pour éradiquer des pratiques indignes du Parti et surtout susceptibles de lui faire perdre à terme le pouvoir [censuré et remplacé par : la confiance du peuple]. Le souffle des tirades impressionna l'auditoire, qui applaudit fortement [souligné].

Encouragé et ému, le Secrétaire écarta une mèche avant d'estimer que le Parti, à force d'application, avait des chances de parvenir vers le 27^e siècle à « réduire le phénomène de la corruption à son minimum ». Une seule condition, ajouta-t-il : avoir les idées claires, une attitude ferme, une parole hardie et pleine de confiance, puisque, camarades, de toute façon l'ensemble du Parti est un corps sain. On se demande bien où se trouvent les corrompus et les prévaricateurs ! [Hurlements de rire, censuré]. La preuve, poursuivit-il, le Secrétariat n'a jamais éprouvé le besoin de publier des décrets d'application ni d'imaginer qu'ils pourraient être effectivement appliqués. (rires, bruit de pupitres, applaudissements, quelques cris sur les bancs : *ganbei* (cul sec !), *wansui* (qu'il vive dix mille ans !), [censuré].

Quelques jours après, comme en écho à ces débats secrets, le Premier ministre français se livrait pendant tout le week-end du 20 novembre 2004 exactement au même type de discours, devant une Assemblée Nationale médusée et un brin rigolarde [même à droite, censuré]. Une sélection des envolées lyriques de ce même Premier ministre, enregistrée par les sténotypistes, est disponible dans les archives. Il est possible de considérer tout ceci comme des anecdotes croustillantes, mais malveillantes. On peut aussi faire l'hypothèse selon laquelle le style de travail des gouvernants pourrait faire partie d'un modèle global applicable urbi et orbi. L'analyse pourrait en revenir à une équipe de géopolitologues. Confirmation de l'intérêt du sujet, le mercredi 24 novembre 2004, à 8 h 11, sur une chaîne de radio nationale : en France, la majorité des textes de loi votés par l'Assemblée ne sont jamais suivis de décrets d'application.

Cassandra
Pierre Gentelle